



**ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS DE TERRAIN POUR
L'IMPLANTATION DES FILIÈRES POUR LA CULTURE DES
MACROALGUES ET DES NASSES POUR L'ÉLEVAGE DES
PALOURDES
DOSSIER DE CONSULTATION
N°03/2022**

Octobre 2022





A. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **“Promouvoir et développer une aquaculture multi-trophique durable et intégrée” « PATINER » IS_2.1_103**, financé par le Programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, une expérience pilote pour l’installation d’une Aquaculture Multi-trophique Intégrée (AMTI) au niveau du site des fermes de pisciculture en cages offshores appartenant au groupe Mdimegh (TTF/TSF) au large du gouvernorat de Monastir, à cette effet, la Direction Générale de la Pêche et de l’Aquaculture, DGPA (Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche) se propose de lancer une consultation pour l’acquisition des nasses pour la culture des macroalgues et des nasses pour l’élevage des palourdes, composés comme suit :

Lot	Désignation	Quantité
1	Nasses pour la culture des macroalgues	15
2	Nasses pour l’élevage des palourdes	12

2. RESPECT DES CONDITIONS DE LA CONSULTATION

L’offre devra parvenir à la Direction Générale de la Pêche et de l’Aquaculture, Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche, au plus tard à la date limite indiquée dans l’avis de consultation. Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Une offre qui ne respecte pas les présentes conditions de la consultation sera déclarée nulle et non avenue. Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut la retirer, la modifier ou la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après l’expiration du délai de réception des offres.

3. ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L’OFFRE

Le soumissionnaire devra remplir en toutes lettres et en chiffres les prix figurants dans le cadre des prix. La somme des montants correspond au montant total de l’offre. Ce montant sera porté dans la soumission et fournira le montant global de la commande. Ce montant comprend outre les rémunérations du soumissionnaire, tous les impôts et taxes directs et indirects.

Tout montant de prix non établi sera considéré comme étant englobé dans d’autres prix et par conséquent nul. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

4. MONTANT DE L’OFFRE

Le montant maximum de l’offre du soumissionnaire ne doit pas dépasser dix milles huit cents euros Hors TVA et autres Taxes (10800€)

*Les prix doivent être proposés HTVA en Dinars Tunisien

Le fournisseur retenu aura les références de l’exonération à reporter sur la facture.

Les prix sont fermes et non-révisables pour toute la période d’exécution.

5. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

L’offre doit parvenir sous pli fermé au bureau d’ordre de la Direction Générale de la Pêche et de l’Aquaculture, du Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche, 30 Avenue Alain Savary 1002 Tunis, **au plus tard le 10 novembre 2022 selon l’horaire en vigueur** et portant à l’extérieur la mention **«à ne pas ouvrir- Consultation n°3/ 2022/ PATINER/ DGPAq pour l’acquisition des nasses pour la culture des macroalgues et des nasses pour l’élevage des palourdes du projet PATINER. IS_2.1_103_ CUP B74119001050002 »**



Cette offre devra être constituée des pièces suivantes :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire sur toutes les pages.
- Le bordereau des prix rempli et signé (Annexe 1).
- La soumission rempli et signé (Annexe 2).
- Une copie du registre de commerce de l'entreprise,
- Une attestation d'affiliation à la CNSS,
- Une attestation fiscale valide,
- La fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (Annexe 3).
- La déclaration sur l'honneur de non faillite (Annexe 4).
- La déclaration sur l'honneur de non influence (Annexe 5).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix en Hors TVA (HT) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), leurs prix doivent être fermes, non révisables, libellés en Dinars Tunisiens et valable 90 jours à compter du dernier délai de soumission. Le cachet du bureau d'ordre de la DGPAq fait foi.

6. CRITERES DE CONFORMITE

Les offres doivent répondre aux exigences des conditions de consultation et des caractéristiques techniques du matériel demandé.

Les fournisseurs peuvent participer à 1, 2 ou tous les lots ensembles.

7. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE

L'Administration choisira le soumissionnaire ayant proposé l'offre la mieux-disante, jugée acceptable et répondant aux critères de conformité mentionnés au cahier des charges disant (Qualité [conforme aux caractéristiques techniques demandées] et prix [le moins disant]).

Lu et accepté par le soumissionnaire





B. CAHIER DES CHARGES

1. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES - CCAP

1.1. Notification d'attribution du marché

La notification au soumissionnaire sélectionné sera faite par écrit via fax ou courrier recommandé.

1.2. Validité du marché

Le présent marché prendra effet à partir de la date de la commande.

1.3. Livraison et réception

La livraison du matériel objet de la présente consultation aura lieu à la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la pêche, 30 Rue Alain Savary 1002 Tunis Belvédère.

1.4. Modalités de paiement

Le paiement du montant total du marché se fera en dinar tunisien après la livraison. Le fournisseur est appelé à présenter six (06) exemplaires originaux des factures indiquant les établissements bancaires et les numéros des comptes sur lesquels les paiements doivent être effectués.

Le mandatement des sommes dues interviendra dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

1.5. Résiliation du marché

- Résiliation d'office :

L'ADMINISTRATION conserve le droit de résilier d'office la commande en tout ou en partie sans avertissement préalable dans les cas suivants :

- Un ordre de suspension de paiement avec force légale ayant été émis par l'Administration Tunisienne contre le contractant.
- Une déclaration de faillite avec force légale ayant été émise contre le contractant.

- Résiliation après mise en demeure :

En cas de manquement des parties à l'une de leurs obligations contractuelles, la partie alléguant un tel manquement devra mettre l'autre en demeure d'y remédier par lettre recommandée, en lui fixant pour ce faire un délai, si la mise en demeure reste sans effet ou si le délai imparti n'est pas respecté, la commande pourra être résiliée immédiatement et de plein droit sans préjudice de tous dommages et intérêts.

1.6. Règlement et litige

En cas de contestation portant sur l'interprétation des termes du présent marché ou de sa mise en application, le litige devra être réglé à l'amiable ou auprès de la commission de règlement de litiges à la Présidence du Gouvernement. A défaut, ce litige devra être réglé devant la juridiction compétente.

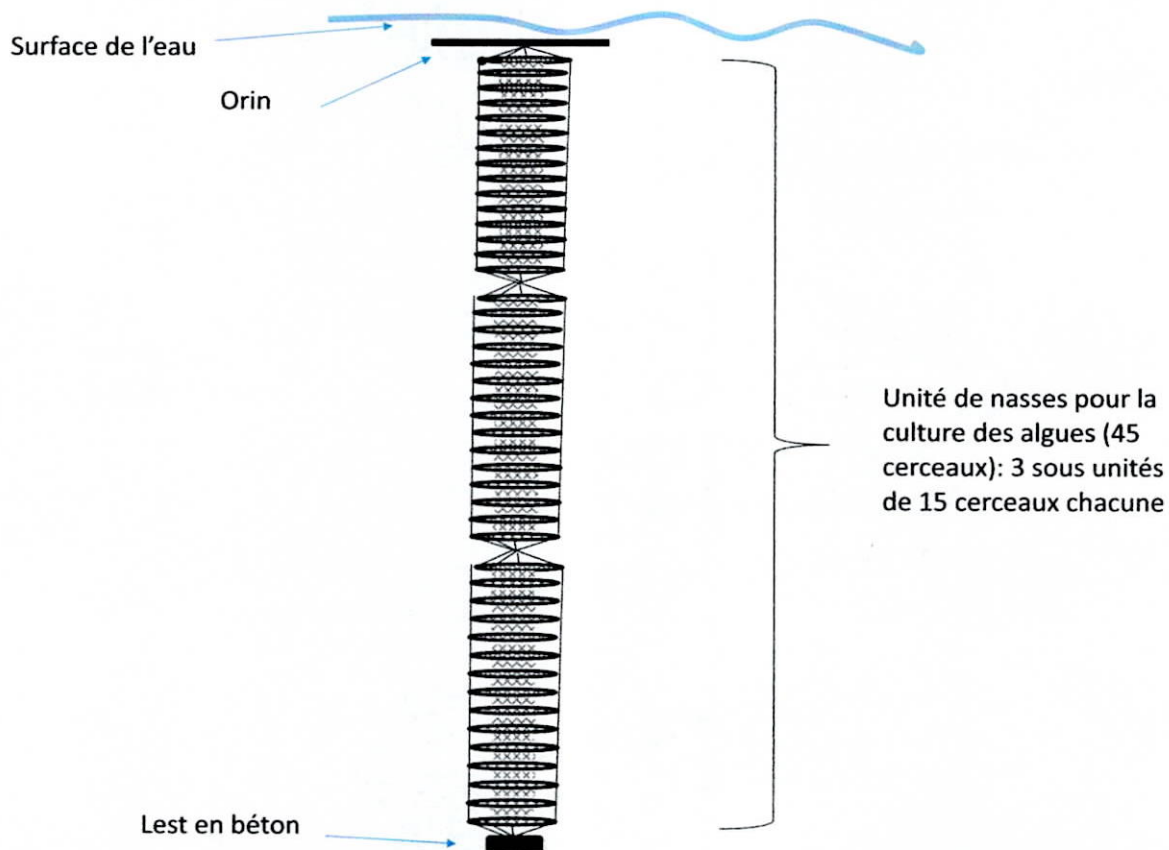


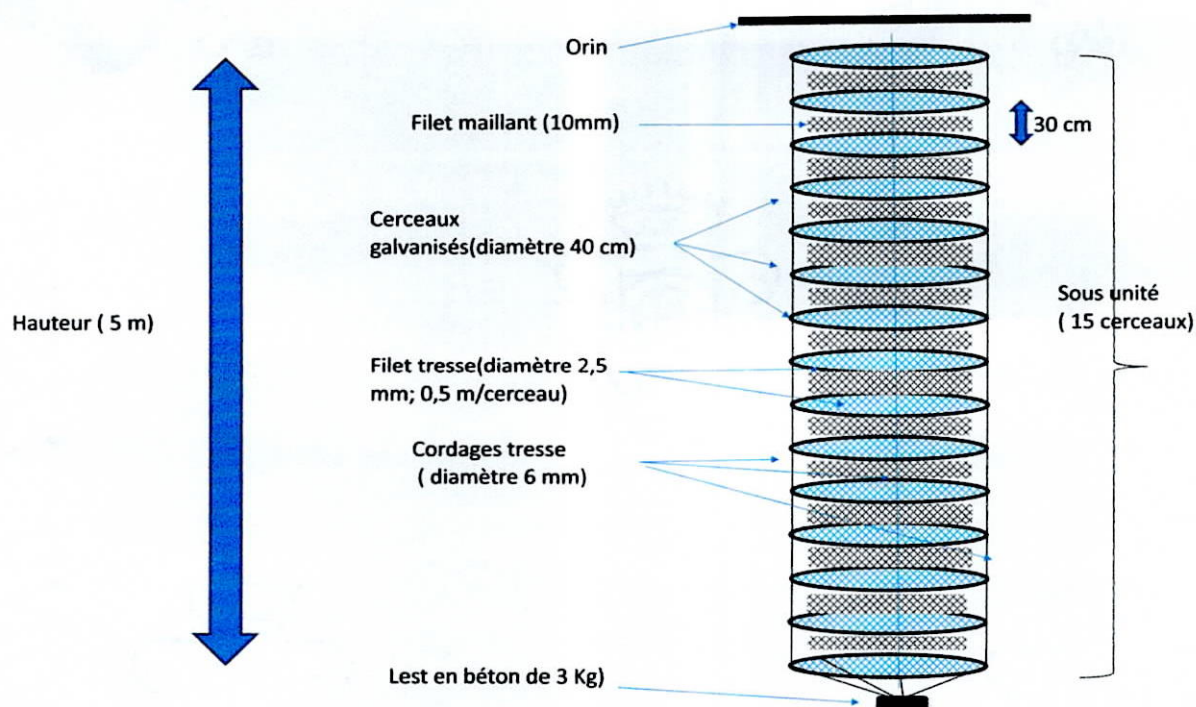
2. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES - CCTP

2.1. Caractéristiques d'une nasse pour la culture des macroalgues (15 nasses)

Désignation par nasse : Spécifications minimales	Spécifications proposées
Mousqueton en inox, gros modèle (2/nasse)	
Filet (maille 10 mm), fil 6660, Longueur : 25 m, Largeur : 3 m	
Cerceaux en acier galvanisé (5-6 mm), diamètre du cerceau : 40 cm ; Nombre total : 45 cerceaux	
Corde tresse (diamètre 6 mm) ; longueur : 70 m/nasse	
Fil de montage : 250g ; 210 ^{Deniers} /36 (une bobine)	
Fil tresse (diamètre 2.5 mm) : 500g	
Lest en béton de 3 Kg	
Emerillon galvanisé, modèle : moyen (2/nasse)	

Schéma nasse macro algues :





2.2. Nasses pour l'élevage des palourdes (12 nasses)

Désignation par nasse : Spécifications minimales	Spécifications proposées
Désignation (pour chaque nasse)	
Mousqueton en inox, gros modèle (2/nasse)	
Filet (maille 2 mm), fil 6660, Longueur : 10 m, Largeur : 1 m	
Filet (maille 5 mm), fil 6660, Longueur : 10 m, Largeur : 1 m	
Filet (maille 1 cm), fil 6660, Longueur : 10 m, Largeur : 1 m	
Cerceaux en acier galvanisé (5-6 mm), diamètre du cerceau : 40 cm ; Nombre total : 8 cerceaux	
Corde tresse (diamètre 6 mm) ; longueur : 15 m/nasse	
Fil de montage : 250g ; 210Deniers/36 (une bobine)	
Fil tresse (diamètre 2.5 mm) : 200g	
Lest en béton de 3 Kg	
Emerillon galvanisé, modèle : moyen (2/nasse)	

Schéma caractéristique nasse palourde :

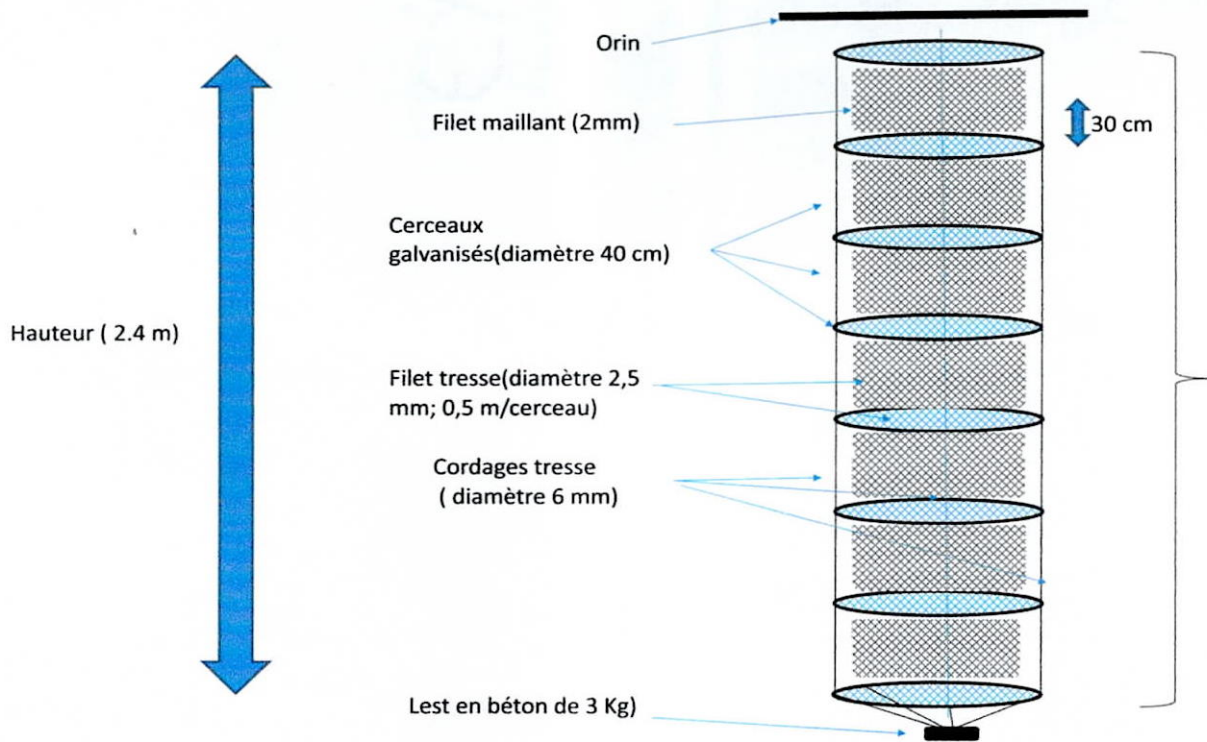


Photo Nasse (exemple):



C. ANNEXES

Annexe 1: BORDEAU DES PRIX

Désignation	Quantité	Prix unitaire (TND HT)	Prix total (TND HT)	TVA	Prix total (TND TTC)
Lot 1: Nasses pour la culture des macroalgues	15
Lot 2 : Nasses pour l'élevage des palourdes	12				
Total	

Arrêtée la présente offre relative à l'acquisition des nasses pour la culture des macroalgues et des nasses pour l'élevage des palourdes à la somme de

..... (Montant en dinar H.TVA en toutes lettres) et

..... (Montant en dinar T.T.C en toutes lettres).

NB : Tous les frais prévisibles en relation avec la présente commande sont supposés être inclus dans les prix figurants dans ce cadre des prix.

Lu et accepté par le soumissionnaire



Annexe 2 : **SOUSSION**

Je soussigné :(Nom, Prénom et fonction)
Agissant au nom et pour le compte de :
..... (Intitulé complet de l'entreprise)
Au capital de :
Immatriculé au Registre de commerce de : Sous le N° :
Matricule fiscale :
Faisant élection de domicile à :
Numéro de téléphone : Fax N° : E-mail :
Adhérent à la caisse nationale de sécurité sociale sous le N°:
Après avoir pris connaissance des pièces du dossier de consultation relatif à l'acquisition des nasses pour la culture des macroalgues et des nasses pour l'élevage des palourdes, notamment:

- 1) le présent modèle de soumission.
- 2) les conditions de la consultation.
- 3) le cahier des charges.
- 4) le cadre des prix.

m'engage à fournir matériel demandé tel que décrit dans le présent cahier des charges.

Je me soumetts et m'engage envers le maître de l'ouvrage à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions fixées par le cahier des charges contre un montant qui s'élève à :
.....
..... T.T.C (en chiffres et en toutes lettres).

Ce montant entendu toutes taxes comprises (T.T.C) se décompose comme suit :

- Montant hors T.V.A :
..... (en chiffres et en toutes lettres)
- Montant de la
T.V.A :
.....(en chiffres et en toutes lettres)

Le fournisseur se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert auprès de :

Au nom de : Sous le n° (RIB) :

Fait à : le,

Le Soumissionnaire soussigné



Annexe 3: Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Objet : Fourniture de matériel d'impression

Dénomination (en toutes lettres)

(Personne physique ou morale)

Nature juridique

Nationalité.....

Activité.....

N° d'inscription au registre de commerce

N° du code fiscal

N° d'affiliation à la CNSS

Adresse (complète)

..... Code postal

N° du téléphone

N° du Fax

Email

Personne habilitée à signer l'offre

..... Agissant en qualité de

.....

Fait à le

Signature et cachet



Annexe 4 : Déclaration sur l'honneur de non faillite

**DECLARATION SUR L'HONNEUR
DE NON FAILLITE**

Je soussigné

Agissant en tant que :

De la société :

Déclare sur l'honneur que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de règlement à l'amiable ou judiciaire.

Fait à le

Le soumissionnaire

(Nom et prénom, qualité du signataire,

Signature légalisée, date et cachet)



Annexe 5 : Déclaration sur l'honneur de non influence

**DECLARATION SUR L'HONNEUR
DE NON INFLUENCE**

Je soussigné, Nom et prénom

agissant en qualité de

confirme n'avoir pas fait, et m'engage de ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents ou tout autre acte, en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

..... le

Le soumissionnaire

(Nom et prénom, qualité du signataire,

Signature légalisée, date et cachet)

